



Série d'articles CASES : Pâques et la première communion

Établir des règles pour l'utilisation des cadeaux

**Pour plus de sécurité, adoptez les réflexes CASES !
Ne pas laisser le pouvoir de décision dans les mains des enfants**

En mars et avril, les préparatifs de Pâques et de la première communion vont bon train. Parmi les cadeaux faits aux enfants, on retrouve téléphones mobiles, ordinateurs et consoles de jeu. Si aucune règle claire n'est déterminée pour l'utilisation des cadeaux, les enfants en feront ce qu'ils voudront. Cela met enfants et parents devant un grand défi car l'utilisation responsable et sans danger de ces instruments nécessite un apprentissage.

Les enfants comptent parmi les utilisateurs les plus actifs des technologies de communication modernes. Dans la plupart des familles, la jeune génération est bien plus à l'aise avec les ordinateurs, Internet, téléphones mobiles, etc. que les parents. Les avantages de cette spontanéité sont évidents. Grâce au soutien numérique, les jeunes peuvent apprendre, échanger des intérêts ou développer leur créativité.

Les outils médiatiques offerts ouvrent les portes de la société du savoir aux enfants et adolescents. À côté de ces aspects positifs, il faut toutefois noter que les enfants utilisent ces instruments très différemment des adultes. Ils jouent, chattent, écoutent de la musique, font des expériences avec plusieurs identités Internet, etc.

Contrairement aux adultes, ils ne font pas la différence entre leur identité numérique et leur identité réelle. Ils se définissent via les deux mondes. Ils sont, pour ainsi dire, des indigènes numériques.

Ces cadeaux donnent aussi accès aux enfants à une planète comptant plus d'un milliard de personnes, Internet. Comme dans la circulation routière, il s'agit ici d'identifier les menaces et leurs conséquences



possibles. Il est nécessaire d'apprendre et d'appliquer des réflexes de protection, au même titre qu'adopter la bonne façon de traverser une route, emprunter les passages pour piétons, boucler automatiquement sa ceinture de sécurité ou porter un casque à vélo.

C'est pourquoi il convient de respecter certaines règles simples et d'en discuter avec les enfants dès le choix du cadeau et encore au moment de sa remise.

Si les enfants et adolescents reçoivent un nouveau portable, une console de jeu ou un ordinateur, il est recommandé que les parents accompagnent les enfants pour leur montrer l'utilisation sûre et leur apprendre à se comporter de façon responsable et compétente avec les outils de communication modernes. Naturellement, règles claires, limitations de temps et approfondissement de sa compétence en matière de médias sont

indissociables. Comme pour l'apprentissage d'un instrument de musique, c'est aussi une source de joie, d'amusement et de découvertes pour les parents, proches et connaissances.

Pour que les parents puissent se préparer et que les enfants ne découvrent pas le monde numérique seuls, il faut que la famille et les connaissances avertissent préalablement les parents des cadeaux numériques, comme ils le feraient pour l'achat d'un vélo. Un enfant a ainsi la possibilité de se familiariser avec un cadeau numérique dans un environnement responsable.

Établir des règles d'utilisation

« Les parents doivent garder un œil sur ce que les enfants font des appareils. Quelques règles de base à définir avec l'enfant sont un bon départ. Il ne faut offrir à un enfant que ce qui ne le dépasse pas. Un cadeau doit être choisi pour que les dangers

non adaptés à l'enfant soient évitables. Il ne faut pas laisser croire à l'enfant qui reçoit le cadeau qu'il peut décider seul de l'utilisation du cadeau », explique Francois Thill, directeur de CASES, le portail luxembourgeois de la sécurité de l'information du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

Il ne faut pas se contenter de parler des avantages d'un cadeau avec les enfants, mais aussi de ses dangers potentiels et des réflexes de protection nécessaires. Il est recommandé aux parents d'accompagner leurs enfants et de les amener à adopter une attitude responsable face aux ordinateurs, téléphones mobiles et consoles de jeu. La durée de cet accompagnement ne doit être sous-estimée ni par les parents ni par les personnes qui offrent le cadeau.

Un ordinateur et un téléphone mobile doivent absolument être équipés des fonctions techniques de protection de base. On pense ici à la mise à jour régulière de tous les programmes, à la présence d'un antivirus régulièrement mis à jour, à un firewall correctement configuré et à un programme anti-spyware. Il faut expliquer aux enfants le fonctionnement de ces mesures techniques de protection, leur nécessité et leurs messages destinés à l'utilisateur.

Il n'est pas conseillé d'installer un ordinateur avec accès Internet dans la chambre d'un enfant venant de faire sa première communion. Les enfants de cet âge ne sont pas en mesure d'utiliser Internet seuls en toute sécurité.

Les parents doivent contrôler l'utilisation de l'ordinateur, de la console de jeu ou du téléphone mobile de façon appropriée mais sans briser la confiance établie avec les enfants par une surveillance excessive. Il est ainsi possible de conclure un contrat avec les enfants. Ce document reprendrait les règles à suivre sur Internet. L'implication des enfants dans l'établissement du contrat permet à ceux-ci de mieux saisir les règles de protection à respecter ainsi que les pratiques autorisées et interdites. Les enfants seront ainsi plus à même de comprendre et d'accepter les sanctions en cas de manquement conscient à leur engagement.

Soutien des enfants dans l'attitude à adopter face à Internet

Tandis que les enfants surfent sur le Net sans difficulté et souhaitent des ordinateurs toujours plus rapides et des téléphones mobiles encore plus modernes, les adultes peinent à suivre. Mais, pour l'avenir de l'enfant dans une société du savoir, il est important de l'aider à adopter la bonne attitude face à Internet.

De façon générale, il faut susciter un comportement positif de l'enfant envers Internet. Pour cela, il est recommandé de montrer aux enfants des sites intéressants les moins affectés par la publicité.

Il faut aussi accompagner les enfants lorsqu'ils surfent, ce qui ne signifie pas pour autant exercer une surveillance ou un contrôle permanent. Être à portée de voix suffit pour pouvoir aider un enfant le cas échéant. Les enfants qui ne savent pas encore lire ni écrire correctement ne doivent en principe pas être laissés seuls sur Internet.

Il est chaudement recommandé de

convenir avec l'enfant qu'il doit montrer à un parent les choses ou les rencontres qui le mettent mal à l'aise ou lui font peur sur Internet. Une discussion ouverte doit avoir lieu sur les sites bons et mauvais du Net et les sites problématiques devraient toujours être signalés.

Il convient de définir une page d'accueil adaptée aux enfants dans le navigateur. Pour les enfants plus jeunes, l'utilisation de filtres de protection peut être envisagée. Mais, comme dans le cas d'un panneau « Interdiction de pénétrer sur le chantier », les adultes doivent savoir que beaucoup d'enfants tenteront tôt ou tard de contourner ces mécanismes. Une discussion franche et un accompagnement sur Internet sont donc indispensables.

Il est également conseillé de créer avec les enfants un répertoire propre avec marque-pages ou favoris. Ce répertoire pourra être entretenu et étendu avec les enfants. L'enfant peut ainsi choisir directement ses sites préférés et ne doit pas errer librement sur le Net. Lors de la création d'un compte e-mail, il faut veiller à ne pas

Conseil de sécurité : exemple de contrat d'utilisation d'Internet pour les enfants

1. Si je ne suis pas certain qu'un site Internet me soit adapté en tant qu'enfant, j'interroge papa ou maman.
2. Ce que je fais sur Internet avec l'ordinateur ou le téléphone mobile ne doit nuire à personne. Je n'aide personne à causer du tort à autrui.
3. Je reste toujours poli et amical sur Internet.
4. Sur Internet, je ne dévoile rien de moi, pas de nom, pas d'âge, pas d'adresse, pas de numéro de téléphone, pas de mot de passe et pas d'adresse e-mail. Je n'enregistre pas de photo de moi ou d'autrui sur Internet, ni sur mon site.
5. Avant de cliquer sur quoi que ce soit, je réfléchis pour savoir si c'est bon pour moi ou d'autres.
6. Je vérifie la véracité de toute nouvelle avec un esprit critique.
7. Je me protège aussi par des outils techniques, notamment par un accès limité, des mots de passe, des programmes mis à jour, la présence d'un antivirus mis à jour, un firewall correctement configuré et un programme anti-spyware.
8. En cas de problème ou de sentiment de malaise, j'en parle à maman ou à papa.
9. Je n'exécute que les tâches et je consulte uniquement les sites Internet que nous avons choisis avec maman ou papa ou que j'ai découverts en cours avec mes professeurs.
10. Je ne dépasse pas le temps d'utilisation convenu pour l'ordinateur.

donner son véritable nom à l'adresse e-mail.

Les enfants doivent être familiarisés avec les principales règles de sécurité sur Internet. Il s'agit par exemple d'utiliser correctement un mot de passe sûr et de protéger ses données personnelles ainsi que celles de la famille.

Il faut expliquer aux enfants qu'ils ne doivent jamais aller seuls à la rencontre d'un « cyberami ». Les parents doivent s'intéresser aux

cyberamis de leurs enfants comme ils le font pour leurs amis réels. Une règle doit aussi prévoir que les enfants demandent la permission aux parents avant de télécharger quelque chose d'Internet ou de participer à des jeux-concours.

De façon générale, il est recommandé aux parents de définir une durée d'utilisation de l'ordinateur avec les enfants. Ils doivent aussi se renseigner sur l'utilisation d'Internet à l'école et parler avec d'autres parents

des expériences glanées avec leurs « enfants sur le Net ».

Les points cités peuvent servir de check-list aux parents pour vérifier dans quelle mesure ils accompagnent leurs enfants dans le monde numérique. Ces suggestions et recommandations permettent aux parents de se préparer eux-mêmes, ainsi que l'environnement et les enfants, aux cadeaux tels qu'ordinateur, téléphone mobile ou console de jeu.

Retrouvez les dossiers, fiches thématiques alertes et actualités sur:

www.cases.lu